

La connexion extraordinaire liant les quarante-deux étapes, les quarante-deux villes de refuge, les quarante-deux mots du paragraphe «Véahavta » du Shéma et les quarante-deux « temps » des trois semaines de « Ben Hamétzarim »

Le prochain Shabbat, nous lirons, comme chaque année régulière, la double Sidra Matot-Massei. Cette semaine, nous aimerions nous concentrer sur la connexion liant les trois semaines d'affliction de « Ben Hamétzarim » et la Sidra de Massei que nous lisons toujours, même lors d'une année embolismique, lors du second Shabbat de ces trois semaines. Le Talmud (Méguila, 31b) nous enseigne qu'Ezra le Scribe a méthodiquement arrangé les lectures de la Torah pour toute l'année. Il va de soi, par conséquent, qu'instituer de lire la Sidra de Massei lors du deuxième Shabbat sert un but précis.

Nous commencerons par introduire les mots étonnants du Maguid de Kozhnitz dans « Avodat Yisraël » (Massei) ; voici ce qu'il écrit¹ :

Cette Sidra est toujours lue durant « Ben Hamétzarim », qui sont considérés comme vingt et un jours, comme Rashi explique. Vingt-et-un jours et vingt et une nuits en font quarante-deux, correspondant aux quarante-deux étapes que l'on doit traverser entre les afflictions, pour rectifier tout et servir Hashem. Bien que ce soit une période de tristesse, pendant laquelle nous déplorons la Destruction de la Maison d'Hashem, néanmoins il faut s'encourager et purifier son cœur pour servir Hashem à travers la Torah et la prière avec joie - surtout en récitant des chants et des louanges.

Le Rashi évoqué concerne les paroles du prophète (Jérémie, 1 : 11)² : **La parole de l'Éternel me fut adressée en ces termes : « Que vois-tu, Jérémie ? ». Je répondis : « Je vois un rameau d'amandier »**

1 והנה פרשה הזאת נקראת תמיד בין המצרים, שהם נחשבים כ"א יום כמו שפירש רש"י, וכ"א יום וכ"א לילות הם מ"ב, כנגד מ"ב מסעות שצריך לעבור בין המצרים בכמה מסעות לתקן הכל ולעבוד את ה', הגם שהזמן גרמא להיות עצב ונאנח על חורבן בית ה', עם כל זאת יש לחזק את עצמו ולטהר לבבו ולעבוד ה' בתורה ותפלה בשמחה, בפרט בשעת אמירת שירות ותשבחות ויהי דבר ה' אלי לאמר, מה אתה רואה ירמיהו, ואומר מקל שקד אני רואה 2

Rashi commente³ : **Cet amandier prend vingt et un jours, de sa floraison jusqu'à être complètement mûr, comme le nombre de jours séparant le 17 Tamouz, jour de la brèche de la ville, jusqu'au 9 Av, quand le Temple brûla.**

Cependant, on peut s'étonner : du 17 Tamouz au 9 Av inclus, il y a vingt-deux jours !

Il semble que le Midrash n'a pris en compte que les jours précédant le 9 Av, qui étaient les jours de préparation à la Destruction du Temple après la conquête de la ville, le 17 Tamouz. Durant ces jours, il était encore possible d'empêcher la Destruction du Temple par le repentir. Ceux sont donc vingt et un jours, depuis le 17 Tamouz jusqu'au 9 Av durant lesquels le Saint béni soit-Il, a fait mûrir Sa réflexion avant de faire brûler le Temple. Toutefois, le 9 Av lui-même, jour de la Destruction, ne fait pas partie du décompte des vingt-et-un jours.

Quarante-deux étapes dans le désert comme chacune des étapes de l'exil

Il nous faut comprendre ce lien établi par le « Avodat Yisraël » entre les trois semaines, composées de vingt et un jours et vingt et une nuits, soit quarante-deux « temps » et les quarante-deux étapes du désert citées dans notre Sidra. Le « Mégaleh Amoukot » (début de Matot Massei) écrit que ces quarante-deux étapes sont la source à toutes les pérégrinations des exils que connaîtra le peuple juif, depuis l'Égypte jusqu'à la venue du Mashiach. Par exemple, le Saint, béni soit-Il, évoque les quatre exils dans le premier verset (Nombres, 33 :1)⁴ :

3 השקד הזה הוא משעת חניטתו עד גמר בישולו עשרים ואחד יום, כמנין ימים שבין שבעה עשר בתמוז שבו הובקעה העיר לתשעה באב שבו נשרף הבית 4 אלה מסעי בני ישראל אשר יצאו מארץ מצרים לצבאותם ביד משה ואהרן

Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël (אֱלֹהֵי מִסְעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל), depuis qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, selon leurs légions, sous la conduite de Moïse et d'Aaron

Les initiales des quatre premiers mots du verset (אֱלֹהֵי מִסְעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל) sont les mêmes que ceux des quatre exils : Edom (Rome), Médie, Babel, Yavan (Grèce) - אֲדוּמָא, מִדְיָא, בַּבְלְיָא, יָוֵן . Ainsi, il est clair qu'au sein des quarante-deux étapes du désert sont évoqués, en allusion, tous les exils du peuple juif.

Ce grand principe est également enseigné, et ce à plusieurs reprises, par le Sfat Emeth (Bamibar, 5655) – le désert était une préparation pour toutes les générations futures. Voici ce qu'il écrit⁵ :

La génération du désert fut celle de la réalisation d'un potentiel. Elle fut une préparation pour toutes les générations des enfants d'Israël et a ouvert la voie à tous. C'est ainsi que l'on peut interpréter (Nombres, 1 :2) : « Elevez la tête de toute la communauté des enfants d'Israël » - cette génération était « la tête » pour toute la communauté des enfants d'Israël et toutes les générations qui l'ont suivie. A ce propos, il est dit (Ecclésiaste, 7 :8) : « La fin d'une chose est préférable à son début ».

C'est là l'explication des paroles du «Avodat Yisraël». Les quarante-deux jours et nuits des vingt et un jours de la période de «Ben Hamézarim» correspondent aux quarante-deux étapes qu'Israël a parcourues dans le désert, menés par Moshé et Aaron. Le but était de nous fortifier par le fait que le Saint, béni soit-Il, a ainsi préparé les jours sombres de l'exil. Nous comprenons ainsi que, de même qu'après les quarante-deux étapes du désert, Israël est entré sur la terre d'Israël, nous, aussi, nous mériterons de sortir de l'exil, des ténèbres vers la grande lumière, lors de la Rédemption future, très rapidement.

Les quarante-deux « moments » de la période « Ben Hamézarim » correspondent aux quarante-deux villes de refuge.

J'ai pensé expliquer les propos du «Avodat Yisraël» qui établit ce lien entre les quarante-deux étapes et les vingt et un jours et vingt et une nuits – soit quarante-deux temps – de « Ben Hamézarim » en ajoutant une nouvelle raison à l'institution par Ezra le Scribe de la lecture de Massé durant cette période spécifique : ces quarante-deux « moments » ne correspondent pas seulement aux quarante-deux étapes mais également

5 והנה דור המדבר הוציאו מכח אל הפועל, והיו הכנה לכל דורות בני ישראל, ויצאו ללמוד על הכלל כולו, וזהו שכתוב (במדבר א-ב) שאו את ראש כל עדת בני ישראל, שהם היו ראש לכל עדת בני ישראל וכל הדורות נמשכו אחריהם, ועל זה נאמר (קהלת ז-ח) טוב אחרית דבר מראשיתו

aux quarante-deux villes de refuges appartenant aux Lévites, comme mentionné dans notre Sidra (Nombres, 35 :6)⁶ :

Ces villes que vous devez donner aux Lévites sont, d'abord, les six villes de refuge, que vous accorderez pour que le meurtrier s'y retire ; en outre, vous y ajouterez quarante-deux villes.

Afin de comprendre ce nouveau lien, nous citerons un commentaire du Rabbi de Apta (Ohev Yisraël, ibid.) : même de nos jours où nous n'avons pas de villes de refuge dans la réalité, nous pouvons nous échapper et être sauvés dans « des villes de refuge » grâce au commandement de récitation du Shéma. En effet, le premier verset contient six mots («**Shéma Yisraël...**» comme les six villes principales de refuge et le paragraphe «**Véahavta**» contient quarante-deux mots, comme les quarante-deux villes de refuge supplémentaires adjointes aux principales.

Ajoutons un passage du Talmud (Yoma, 86b)⁷ :

Resh Lakish a dit : « le repentir est une grande chose, car il transforme les fautes commises consciemment en faute par inadvertance » ... Mais Resh Lakish n'a-t-il pas dit aussi : « Le repentir est une grande chose, car il transforme la faute volontaire en mérite ? » ... Ces deux affirmations sont faciles à concilier : la dernière a trait à ceux qui se repentent par amour, la première à ceux qui le font par crainte.

Explication : en se repentant motivé par la crainte, tout ce qui a été commis consciemment est considéré comme ayant été commis par inadvertance. Si l'on se repent par amour, mêmes les fautes commises consciemment deviennent des mérites. Le pécheur peut alors se dire : attendu qu'un repentir motivé par la crainte transforme les fautes consciemment commises en fautes commises par inadvertance, pourquoi essayer de se repentir par amour pour qu'elles deviennent des mérites ?

Cependant, ainsi que nos saints livres expliquent, cela n'est pas la totale vérité. En effet, même si un individu faute par inadvertance, il lui faut expier son péché. Preuve en est le commandement Divin d'apporter un sacrifice en cas de faute involontaire ; la raison en est que le péché provoque une tache sur l'âme pure. Sans repentir permettant de nettoyer cette tache, l'individu en viendra à fauter et ce, en toute conscience, ainsi qu'il est enseigné dans la Mishna (Avot, 4 :2)⁸ : « **Une transgression amène à une autre transgression** ».

6 ואת הערים אשר תתנו ללוויים, את שש ערי המקלט אשר תתנו לנוס שמה הרצוח, ועליהם תתנו ארבעים ושתיים עיר
7 אמר ריש לקיש גדולה תשובה שזדונות נעשות לו כשגגות... והאמר ריש לקיש גדולה תשובה שזדונות נעשות לו כזכויות. לא קשיא, כאן מאהבה, כאן מיראה
8 עבירה גוררת עבירה

Cela est le sens des mots du Rabbi de Apta. Pour celui qui a « *frappé une âme par inadvertance* » – le fauteur involontaire (qui a porté atteinte à sa propre âme), ou pour celui qui a fauté en toute conscience, mais ne s'est repenti que par crainte - les fautes volontaires étant devenues des fautes involontaires - le Tikoun consiste à réciter le Shéma qui est comme une ville de refuge. En acceptant tout d'abord le joug divin en étant prêt au sacrifice suprême avec les six mots du verset « *Shéma Yisraël* », puis en acceptant le joug divin par amour avec les quarante-deux mots du paragraphe « *Véahavta* », le récitant transforme, par son repentir motivé par amour, toutes les fautes involontaires en mérites.

La différence entre les six villes de refuge et les quarante-deux autres.

A partir de là, nous pouvons expliquer le lien entre ces quatre aspects du chiffre « *quarante-deux* » : les quarante-deux étapes du désert, les quarante-deux villes de refuge, les quarante-deux mots du passage « *Véahavta* » et les quarante-deux temps de la période de « *Ben Hamétzarim* ». Pour cela, soyons attentifs et réfléchissons au sens profond des actes d'Hashem, qui a donné aux Lévites toutes les villes de refuge pour les meurtriers par inadvertance. Il est nécessaire de comprendre le lien entre les Lévites et les villes de refuge.

De plus, il convient de comprendre la distinction établit par Hashem entre deux types de villes de refuge : « *Ces villes que vous devez donner aux Lévites sont, d'abord, les six villes de refuge, que vous accorderez pour que le meurtrier s'y retire ; en outre, vous y ajouterez quarante-deux villes.* » Attendu que toutes ces villes sont Lévites, il aurait plus adéquate d'écrire : « *Ces villes que vous devez donner aux Lévites sont quarante-huit villes que vous accorderez pour que le meurtrier s'y retire.* »

Le Talmud répond ainsi (Maccot, 10a)⁹ :

Abayé dit : *Les six principales villes servent d'asile avec ou sans connaissance, tandis que les villes supplémentaires n'accorde l'asile que sciemment ; sans conscience, elles ne peuvent servir d'asile* ».

Explication : les six villes de refuge ont le pouvoir d'accorder asile au meurtrier, même s'il ne sait pas qu'il se trouve dans une ville qui donne l'asile à des meurtriers, tandis que les quarante-deux autres villes de refuge n'accordent l'asile à un meurtrier que s'il sait qu'il se trouve dans une ville de refuge.

9 אמר אביי הללו קולטות בין לדעת בין שלא לדעת, הללו לדעת קולטות שלא לדעת אינן קולטות

Il nous faut comprendre et ce, dans notre service divin personnel, en particulier selon ce que le « *Ohev Yisraël* » nous a révélé : que signifie le fait que les six villes principales de refuge correspondent aux six mots du verset « *Shéma Yisraël* » et que les quarante-deux mots du paragraphe « *Véahavta* » correspondent aux quarante-deux autres villes. Corolaire : les six villes de refuge correspondent au premier verset, et offrent l'asile à tous les meurtriers involontaire, tandis que les quarante-deux autres villes, correspondent au paragraphe « *Véahavta* » n'accordent l'asile qu'à celui qui sait où il se trouve.

La grande leçon de la Tribu de Lévi qui n'a aucune part sur la terre d'Israël.

Pour clarifier la question, rapportons ce que le Rambam a écrit concernant la grande importance de la tribu de Lévi, qui n'a aucun lot dans la terre d'Israël – ce Rambam doit être lu et répété par chaque Ben Torah afin de le graver dans son cœur (Shémitta, 13 :10-13)¹⁰ :

Toute la tribu de Lévi est mise en garde de ne pas hériter de la terre de Canaan... car il est dit (Deut., 18 :1) : « *Les Cohanim, les Lévites, toute la tribu de Lévi n'aura pas de lot et d'héritage avec le peuple juif* » - *un lot du butin et un héritage dans la terre... Pourquoi Lévi n'a-t-il pas eu de part dans la terre d'Israël et dans son butin avec ses frères ? Parce qu'il a été séparé pour servir le Seigneur, pour enseigner Ses voies droites, Ses saintes lois droites et Ses préceptes à beaucoup, comme il est écrit (Deut., 33 :10) :* « *ils enseigneront Tes lois à Jacob et Ta Torah à Israël* ». *Pour cette raison, ils étaient séparés des affaires du monde : ils ne livrent pas de batailles comme le reste d'Israël ; ils n'héritent d'aucune terre, ni n'en acquièrent par eux-mêmes. Ils sont en effet l'armée du Seigneur, comme il est écrit (ibid., 11) :* « *Bénis, Seigneur, Son armée* ». *Lui, béni soit-il, leur a fait acquérir comme il est dit Nombres, 18 :20) :* « *c'est Moi qui suis ton lot et ta possession* ».

10 כל שבט לוי מוזהרין שלא ינחלו בארץ כנען... שנאמר (דברים יח-א) לא יהיה לכהנים הלויים כל שבט לוי חלק ונחלה עם ישראל - חלק בביזה ונחלה בארץ... ולמה לא זכה לוי בנחלת ארץ ישראל ובביזתה עם אחיו, מפני שהובדל לעבוד את ה' לשרתו ולהורות דרכיו הישרים ומשפטיו הצדיקים לרבים, שנאמר (דברים לג-י) יורו משפטיך ליעקב ותורתך לישראל, לפיכך הובדלו מדרכי העולם, לא עורכין מלחמה כאשר ישראל, ולא נוחלין ולא זוכין לעצמן בכח גופן, אלא הם חיל השם שנאמר (שם יא) ברך ה' חילו, והוא ברוך הוא זוכה להם שנאמר (במדבר יח-כ) אני חלקך ונחלתך.

ולא שבט לוי בלבד, אלא כל איש ואיש מכל באי העולם, אשר נדבה רוחו אותו והבינו מדעו להבדל לעמוד לפני ה', לשרתו ולעובדו לדעה את ה', והלך ישר כמו שעשהו האלקים, ופרק מעל צווארו עול החשבונות הרבים אשר ביקשו בני האדם, הרי זה נתקדש קודש קדשים ויהיה ה' חלקו ונחלתו לעולם ולעולמי עולמים, ויזכה לו בעולם הזה דבר המספיק לו כמו שזכה לכהנים הלויים, הרי דוד ע"ה אומר (תהלים טז-ה) 'ה' מגנת חלקי וכוסי אתה תומיך גורלי

Ce n'est pas seulement la tribu de Lévi, mais tout homme parmi les habitants de la terre, dont l'esprit et la conscience aspirent à se séparer pour se consacrer au service du Seigneur, à Le servir pour Le connaître, qui marche dans la rectitude comme D.ieu l'a créé et a retiré le joug des nombreuses préoccupations humaines, devient alors sacré parmi les sacrés, et D.ieu sera Sa part et Son lot à jamais. Il lui fera mériter en ce monde ce qui lui est nécessaire comme Il l'a fait pour les Cohanim et Lévites - David, qu'il repose en paix, a déclaré : « L'Eternel est la portion de mon sort, mon calice; c'est Toi, Seigneur, qui consolides mon lot. » (Psaume 16: 5).

Cependant, le commentaire du Rambam a besoin d'une explication ; selon ce qu'il écrit, c'est le contraire qui aurait été logique : la tribu de Lévi, qui a accepté le joug de la Torah, aurait dû recevoir une part très importante de la terre d'Israël. Les Lévites, en acceptant le joug divin, devraient-ils perdre et ne pas recevoir de lot et d'héritage sur la terre ? A telle enseigne que même le simple lot provenant de butin est interdit de partage !

Le but de notre service sur terre est de comprendre que ce monde ressemble à une antichambre

Afin d'expliquer cela, citons la Mishna (Avot, 4 :16)¹¹ :

Rabbi Yaacov dit : « Ce monde est comme une antichambre du Monde Futur ; prépare-toi dans l'antichambre, de sorte que tu puisses pénétrer dans la salle de réception. »

Nous apprenons ainsi que le but de la création de l'homme dans ce monde est de toujours se souvenir que ce monde n'est qu'une antichambre, qu'il faut s'y engager dans la Torah et les Mitzvot afin de pouvoir entrer plus tard dans la salle de réception, à savoir le monde à venir.

Il paraît intéressant d'ajouter ce qu'écrit le Alshich Hakadosh (Emor, 33 :23) quant à un enseignement du Talmud (Menachot, 29b), à savoir que ce monde a été créé par la lettre « Hé ». De même, le Midrash commente (Bereshit Rabba, 12 :4)¹² :

« Telles sont les origines du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés (Béhibaréam) » (Genèse, 2 :4) - Ils furent créés par la lettre « Hé » (BéHé Béraam).

Or, le Talmud nous explique par ailleurs (Soucca, 2a)¹³ :

« Vous demeurerez dans des tentes (Souccot) durant sept jours » (Lévitique, 23 :42) - La Torah a dit que durant tous les sept jours il fallait quitter la demeure permanente et s'installer dans une demeure temporaire.

La Torah vient évoquer une noble leçon à laquelle il faut être attentif : les sept jours sont une allusion aux soixante-dix années de vie d'un homme dans ce monde qui n'est qu'une habitation temporaire plutôt qu'une résidence permanente.

Pour cette raison Hashem a créé ce monde par la lettre « Hé », parce que cette lettre est une merveilleuse allusion à la forme de la Soucca, comme cela expliqué dans le Talmud (Soucca, 6b) - le nombre minima de parois de la Soucca est trois - deux avec les mesures adéquates et la troisième étant valable dès la largeur d'une palme. Or, la lettre « Hé » est composée de deux côtés complets - la ligne complète du haut de la lettre et la branche verticale complète sur la droite, le troisième côté - le pied de la lettre « Hé » est beaucoup moins grand, comme la troisième paroi de la Soucca. Cela vient nous enseigner que ce monde, qui a été créé par la lettre « Hé », n'est que temporaire. Fin des propos du Alshich Hakadosh

La racine à toutes les fautes est de vouloir faire de ce monde une résidence permanente

La racine de tous les péchés est qu'on oublie que ce monde n'est qu'une habitation temporaire, telle une antichambre, dans laquelle on doit consacrer tous ses jours à la Torah et au service d'Hashem, pour pouvoir ensuite entrer dans la salle de réception qu'est le monde à venir. En faisant de ce monde une habitation permanente, l'homme passe toute sa vie à courir après les vanités de ce monde. Il y a lieu de dire que c'est l'allusion contenue dans le mot « Teshouva » (repentir) que l'on peut écrire « תשובה » - retour du « Hé » - le pécheur doit se repentir, en se rappelant que ce monde a été créé par la lettre « Hé ».

Selon ce qui précède, nous pouvons comprendre le décret d'exil du Tout-Puissant à cause des fautes d'Israël. En effet, Hashem a amené Israël sur sa terre où coulent le lait et le miel. Or, il y avait des raisons de craindre qu'Israël sombrasse dans les affaires de ce monde, ainsi qu'il est écrit (Deut., 32 :15)¹⁴ : « Yéshouroun, engraisé, regimbe ». Cependant, le Saint, béni soit-Il, voulait que lorsqu'Israël mange des fruits de la terre, qu'il soit sanctifié par la sainteté de la terre, et ce

11 רבי יעקב אומר, העולם הזה דומה לפרוזדור בפני העולם הבא, התקן עצמך בפרוזדור כדי שתיכנס לטורקלין
12 אלה תולדות השמים והארץ בהבראם - בהברא"ם בה' בראם

13 בסוכות תשבו שבעת ימים, אמרה תורה כל שבעת הימים, צא מזירת קבע ושב בזירת עראי
14 וישמון ישורון ויעטב

faisant, qu'Israël puisse être en mesure de vaincre le penchant pour les plaisirs de ce monde et ainsi ne puisse sombrer dans les choses matérielles.

Cependant, puisque tout le monde ne mange pas les fruits avec la sainteté appropriée, Hashem a prévu le remède avant la maladie. Israël ne peut manger les fruits de la terre qu'après avoir prélevé les Téroumot et les dîmes en faveur de la tribu de Lévi. Le but est qu'Israël comprenne que le commandement de dons aux Cohanim et aux Lévites, tous issus de la tribu de Lévi, est dû au fait que cette tribu n'a pas d'héritage dans les champs et dans les vergers de la terre d'Israël. Cela est le résultat de son acceptation du joug de la Torah - Hashem est son héritage. Ce faisant, Israël comprend alors que ce monde n'est qu'une habitation temporaire telle une antichambre d'où l'on entre vers le monde à venir.

Mais à l'époque de la Destruction, Israël a sombré dans les convoitises de ce monde comme expliqué dans les livres des prophètes, et a transformé ce monde d'une habitation temporaire en une maison permanente. Par conséquent, le Saint, béni soit-Il, a exilé Israël de la Terre d'Israël, afin qu'il aille dans des pays qui n'étaient pas siens, pour qu'Israël se sente réellement comme étranger. Par-là, Israël viendra à se repentir en comprenant que dans ce monde, nous ne sommes que des étrangers eu égard aux affaires de ce monde, car celui-ci n'est qu'une antichambre permettant de rentrer dans la salle de réception. Le Roi David illustre cela ainsi (Psaumes, 119 :9)¹⁵ : **«Je suis un simple étranger sur la terre, ne me tiens pas caché Tes commandements ».**

Quarante-deux étapes dans le désert comme les quarante-deux villes de refuge

Apartir de maintenant, nous sommes à même de comprendre la connexion merveilleuse entre les quarante-deux étapes qu'Israël a parcourues dans le désert et les quarante-deux villes de refuge des Lévites. Des mots du « *Mégale Amoukot* » et du « *Sfat Emeth* », il apparaît les quarante-deux étapes dans le désert ont été la racine à toutes les pérégrinations d'Israël jusqu'à la venue de Mashiach Tzidkeinou. Or, Hashem a voulu inculquer en Israël le souvenir constant de ces étapes, en faisant comprendre que ce monde est comme un désert désolé, une résidence temporaire dans laquelle un homme passe en se rendant vers un lieu habité.

C'est la raison pour laquelle la Torah a été donnée dans le désert afin que l'homme puisse comprendre que s'il veut mériter la couronne de la Torah, il doit toujours se rappeler que

ce monde n'est qu'un désert, dans lequel on n'habite que pour une courte période de temps, et que l'essentiel est de s'engager dans la Torah et dans le service d'Hashem, afin de préparer pour soi la nourriture quand viendra le moment d'entrer dans la salle de réception, qui est le monde à venir.

Ainsi, le Saint, béni soit-Il, a donné aux Lévites les quarante-deux villes de refuge afin qu'y fuient tous ceux qui ont tué une personne par erreur, pour que les meurtriers apprennent des Lévites, réellement, que ce monde n'est qu'une résidence temporaire, telle une antichambre de laquelle l'on entre dans la salle de réception, qui est le monde à venir. Cette idée correspond magnifiquement avec le « *Ohev Yisraël* » à savoir que le premier paragraphe du Shéma, « *Véahavta* » contient quarante-deux mots comme les quarante-deux villes de refuge des Lévites.

Selon ce que nous venons d'expliquer, il convient de lire le paragraphe « *Véahavta* » avec l'intention de comprendre le sens de ce passage, à savoir d'accepter d'aimer Hashem de tout son cœur et de toute son âme, de s'engager dans la Torah jour et nuit, ainsi qu'il est écrit¹⁶ : **«Et tu t'en entretiendras, soit dans ta maison, soit en voyage, en te couchant et en te levant ».** Pour cet homme, il est clair que ce monde entier n'est qu'une habitation temporaire, pour étudier la Torah jour et nuit afin qu'il puisse entrer dans la salle de réception qui est le monde à venir, avec ce qu'il a étudié entre les mains. Cela correspond aux mots du Rambam – il est comme la tribu de Lévi, qui n'avait aucune part dans ce monde.

Six villes de refuge comme les mots du verset «Shéma Yisraël» - pour les frivoles qui n'ont même pas conscience

Expliquons maintenant la différence qu'Hashem a établie entre les six villes de refuge, correspondant aux six mots du verset « *Shéma Yisraël* », qui offrent l'asile au meurtrier involontaire, conscient ou non de s'y trouver, et les quarante-deux autres villes de refuge, correspondant aux quarante-deux mots du paragraphe « *Véahavta* » qui n'offrent l'asile qu'aux meurtriers involontaires qui a conscience de se trouver dans de telles villes. Référons-nous au long développement de l'auteur du Tanya (Likoutei Amarim, chapitre 19). Il veut comprendre ce qui a été constaté lors des moments de persécution : même les fauteurs et les frivoles qui ne pouvaient s'empêcher de commettre des délits, quand il s'est agit d'hérésie et d'idolâtrie, étaient prêts à sacrifier leur vie pour la sainteté du Nom.

Il explique alors qu'étant les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Yaacov, une étincelle divine est enracinée en chacun d'eux, héritée des saints pères, mais quand la faute se présente, l'étincelle est comme en sommeil. Toutefois, quand il s'agit d'hérésie, l'étincelle se réveille de sa torpeur, car elle ne veut pas se séparer, chass véshalom, d'Hashem. Voici quelques mots de l'auteur du Tanya¹⁷ :

Pareillement sont les méchants et les fauteurs d'Israël ... Cependant, quand ils [les méchants] sont confrontés à une épreuve touchant à la foi, qui transcende la connaissance, ... Alors elle «se réveille de son sommeil» et exerce son influence avec la force Divine qui est revêtue en elle. Comme il est écrit (Psaumes, 78:65) : « Alors le Seigneur se réveille ». [Ce réveil permet au pêcheur] de résister à l'épreuve de la foi en D.ieu, sans aucun raisonnement ni aucune connaissance rationnelle - qu'il puisse expérimenter [et qui le motivera à sacrifier sa vie], et à prédominer sur les Klipot et sur ses désirs envers les sujets profanes, autorisés et interdits, auxquels il a été habitué à se livrer. Cela l'amène même à les dédaigner, et à choisir Hashem comme sa part et son lot [Il est donc prêt] à offrir son âme à D.ieu dans le martyre pour la sanctification de Son Nom.

Désormais, on comprend, et cela est applicatif dans notre quotidien, le thème des six villes de refuge, correspondant aux six mots du verset «*Shéma Yisraël*», qui donnent asile aux meurtriers involontaires, même sans savoir que l'on s'y trouve. Cela est une allusion au fait que mêmes pour les impies et les frivoles, qui ne savent pas comment combattre l'inclinaison au mal, mais qui croient en l'Unité d'Hashem explicitement écrite dans le verset «*Ecoute Israël, l'Eternel*

17 וכן הרשעים ופושעי ישראל... כשבאים לידי ניסיון בדבר אמונה שהיא למעלה מהדעת... אזי היא נייעורה משנתה ופועלת פעולתה בכח ה' המלובש בה, וכמו שכתוב (תהלים עח-ה) ויקץ כישן ה', לעמוד בניסיון באמונת ה', בלי שום טעם ודעת ושכל מושג לו, להתגבר על הקליפות ותאוות עולם הזה בהיתר ובאיסור שהורגל בהם ולמאוס בהם, ולבחור לו ה' לחלקו ולגורלו, למסור לו נפשו על קדושת שמו

est ton D.ieu, l'Eternel est Un » - ces mots donnent asiles à ces fauteurs, qui restent partie intégrante du peuple juif.

A contrario, les quarante-deux villes de refuge des Lévites n'offrent asile qu'aux meurtriers involontaires ayant conscience de s'y trouver. Il s'agit donc d'un homme qui apprend de la tribu de Lévi, qui n'avait ni part ni héritage, mais qui vivait dans les villes de refuge, correspondant aux quarante-deux mots du paragraphe « *Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu* ». Cet homme apprend à être prêt à sacrifier toutes les affaires de ce monde pour l'amour de la Torah et l'amour d'Hashem.

Nous avons donc acquis la compréhension de la merveilleuse relation liant les quatre items : « *les quarante-deux étapes, les quarante-deux villes de refuge, les quarante-deux mots du paragraphe Véahavta et les quarante-deux temps de Ben Hamétzarim* ». Le point commun est que nous devons nous réveiller durant les quarante-deux temps de « Ben Hamétzarim » et nous devons nous souvenir ce qu'Hashem a planté en nous, durant les quarante-deux étapes du désert, prélude à toutes les pérégrinations du peuple juif au cours de l'histoire - que ce monde n'est qu'une demeure temporaire, permettant de se préparer pour entrer dans la salle de réception, qui est le monde à venir.

C'est le cas des quarante-deux villes de refuge des Lévites, qui ne donnent asile qu'à ceux qui ont conscience de s'y trouver. L'homme doit savoir suivre les traces des Lévites, qui n'avaient pas de part et d'héritage dans ce monde parce qu'Hashem est leur héritage. Ces villes correspondent aux quarante-deux mots du paragraphe «*Véahavta*». Nous devons prendre sur nous durant les quarante-deux temps de «*Ben Hamétzarim*» de n'avoir avec ce monde qu'un lien relevant d'une demeure temporaire plutôt que d'une demeure permanente. Il faut toujours nous rappeler que nous sommes dans l'antichambre et qu'il faut nous préparer à entrer dans la salle de réception. Grâce à cela, nous mériterons la Rédemption complète, très rapidement, de nos jours. Amen.